



RAPPORT DE PRESENTATION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

SITIV

50, boulevard Ambroise Croizat
69 200 Vénissieux
04 72 89 02 10

Table des matières

CHAPITRE 1 : COMMENTAIRE DES PRINCIPAUX RESULTATS	2
1/ RESULTATS PAR SECTIONS	2
2/ DETAIL DES RESTES A REALISER	3
CHAPITRE 2 : AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2023.....	4
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE	5
1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	5
2/ SECTION D'INVESTISSEMENT.....	6
CHAPITRE 4 : ETAT DE LA DETTE	7
1/ STRUCTURE	7
2/ ENCOURS ET ANNUITES.....	8
3/ EPARGNE.....	8
CHAPITRE 5 : BUDGET ANNEXE « TERRITOIRE NUMERIQUE OUVERT ».....	9
1/ RESTES A REALISER.....	10
2/ AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS	10
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE	11
1/ DEPENSES PAR MISSION.....	11
2/ RECETTES	12

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 permettant aux collectivités d'expérimenter le Compte Financier Unique (CFU), le SITIV s'est portée candidate à l'expérimentation à compter du 1er janvier 2023, par la délibération 2021_12_8 du 10 décembre 2021.

Le CFU se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion. Il deviendra, en 2024, la nouvelle norme de présentation des comptes locaux, si le législateur en décide ainsi à l'issue de la phase d'expérimentation. La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

Le vote sur le CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

CHAPITRE 1 : COMMENTAIRE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Le tableau ci-dessous présente l'exécution du budget 2023 :

		Recettes	Dépenses	Solde
Section de fonctionnement	Résultat Exercice 2023	3 936 177,97 €	3 840 704,83 €	95 473,14 €
	Résultat antérieur (2022) reporté R002	181 498,28 €		181 498,28 €
	Résultat à affecter / reporter			276 971,42 €
Section d'investissement	Résultat Exercice 2023	1 045 021,46 €	1 211 235,70 €	-166 214,24 €
	Résultat antérieur (2022) reporté R001	495 795,75 €		495 795,75 €
	Résultat à affecter			329 581,51 €
	Reste à réaliser (R.A.R.) au 31/12/2023	0,00 €	470 157,30 €	470 157,30 €
Résultat global cumulé 2023 (net de R.A.R.)				136 395,63 €

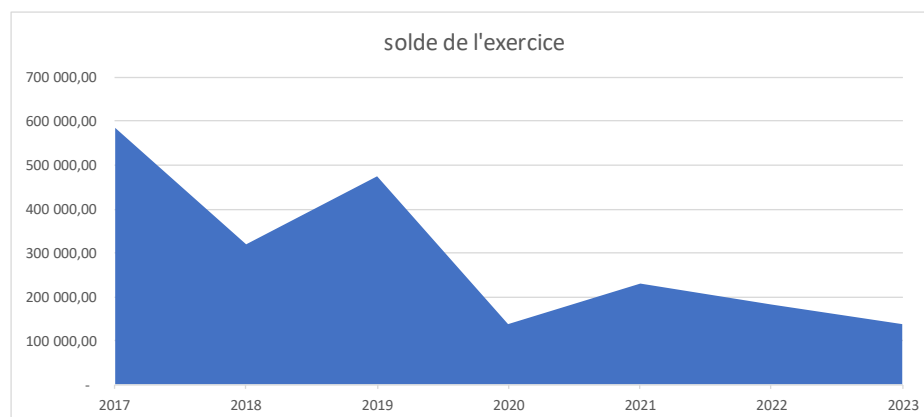
1/ RESULTATS PAR SECTIONS

La section de fonctionnement affiche un résultat excédentaire sur l'exercice 2023 de **276 971,42** euros.

La section d'investissement affiche un résultat excédentaire pour l'exercice 2023 de **329 581,51** euros.

Le résultat global cumulé net des reports d'investissement de l'exercice 2023 (total cumulé recettes – total cumulé dépenses) est de **136 395.63** euros. L'historique des soldes est présenté ci-dessous :

année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
solde de l'exercice	586 437,02	318 953,61	475 631,40	136 955,44	228 880,56	181 498,28	136 395,63



2/ DETAIL DES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont constitués des engagements non-soldés au 31 décembre, et contribuent au besoin de financement du budget de l'année suivante.

Les restes à réaliser au titre du résultat de l'exercice 2023 sont détaillés ci-dessous :

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 470 157,30
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	334 763,86
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 603,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	32 790,29
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

PART MUTUALISEE

Les restes à réaliser sur part mutualisée représentent 326 399 euros soit 69 % du total.

Les principales opérations d'investissement ayant généré des reports d'engagements sont :

- La fin de la migration des SIRH de Vénissieux et Vaulx en Velin (89 614€)
- Les investissements de sécurité en cours de déploiement (85 275€)
- Le déploiement du SI de gestion des salles (54 571 €)
- La mise a niveau de la solution ASTRE gestion financière (31 842€)

Il convient de noter que dans les restes à réaliser sont présents l'engagement de levées de réserves de l'opération immobilière du Miroir pour 32 790 euros.

PARTS PERSONNALISEES

Les restes à réaliser sur parts personnalisées représentent 143 758 euros soit 31% du total

	Chapitre 20 - logiciels	Chapitre 21 - Matériels	Total
COR	5 961		5 961
RIVE		61 236	61 236
SCH	14 884	29 397	44 281
VLX	20 400		20 400
VX	11 880		11 880
Total	53 125	90 633	143 758

CHAPITRE 2 : AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2023

L'affectation des résultats 2023 est opérée comme suit.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat du compte financier unique affiche un excédent de fonctionnement cumulé de **276 971,42€** qui a été affecté par anticipation lors du vote du budget primitif 2024.

Cet excédent a prioritairement été affecté à la couverture du déficit d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat du compte financier unique affiche un excédent d'investissement de **329 581,51€** qui a été affecté par anticipation à la section d'investissement au budget primitif 2024.

Les restes à réaliser se montant à **470 157,30 €**, le déficit d'investissement à couvrir en 2024 est donc de **140 575,79 €**.

Considérant l'excédent de fonctionnement 2023 ci-dessus ; Il convient donc d'affecter définitivement **136 395,63€** au financement de la section de fonctionnement 2024 et **140 575,79 €** à la section d'investissement.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE

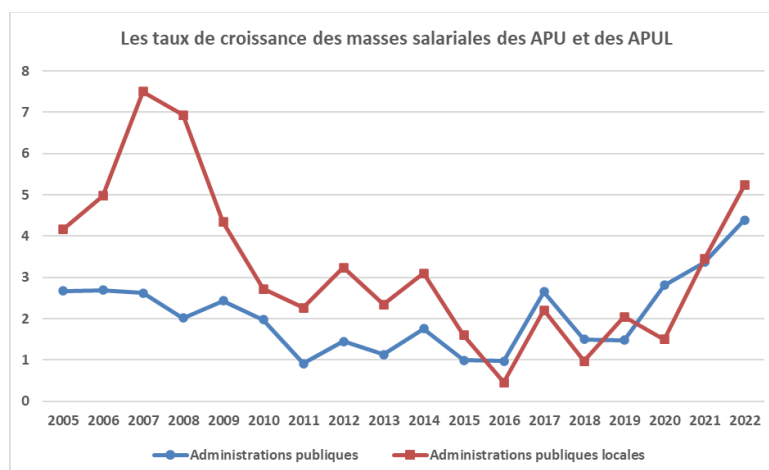
1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement		CA				
Chapitres		2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses						
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		109 362	117 450	181 948	182 324	352 479
65811 - Informatique en cloud					49 868	87 516
65818 - Abonnements logiciels				69 986	48 940	64 193
65821 - participation budget annexe					-	116 328
CHARGES A CARACTERES GENERAL		833 228	701 377	749 737	760 274	813 330
6156 - maintenances		406 556	336 889	349 947	375 689	405 447
6184 - formation		68 926	52 038	51 781	69 881	56 140
6262 - Interconnexions THD		107 773	87 340	103 347	87 393	95 430
FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES		1 601 552	1 659 191	1 625 465	1 780 115	1 767 715
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		437 263	417 707	418 326	460 697	480 342
Total Dépenses		3 010 909	2 920 633	3 000 051	3 203 353	3 442 705
Recettes						
ATTENUATIONS DE CHARGES		16 583	13 233	16 734	10 760	17 359
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2	23 000	13 400	21 005	9 002
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		-	-	-	50 000	44 494
FISCALITE LOCALES		2 930 401	2 976 228	3 097 881	3 153 195	3 270 471
PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					95 000	172 946
PRODUITS EXCEPTIONNELS		85 338	330 383	44 157	-	3 905
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		465 361	318 954	122 802	136 955	181 498
Total Recettes		3 497 685	3 661 797	3 294 973	3 466 916	3 699 676

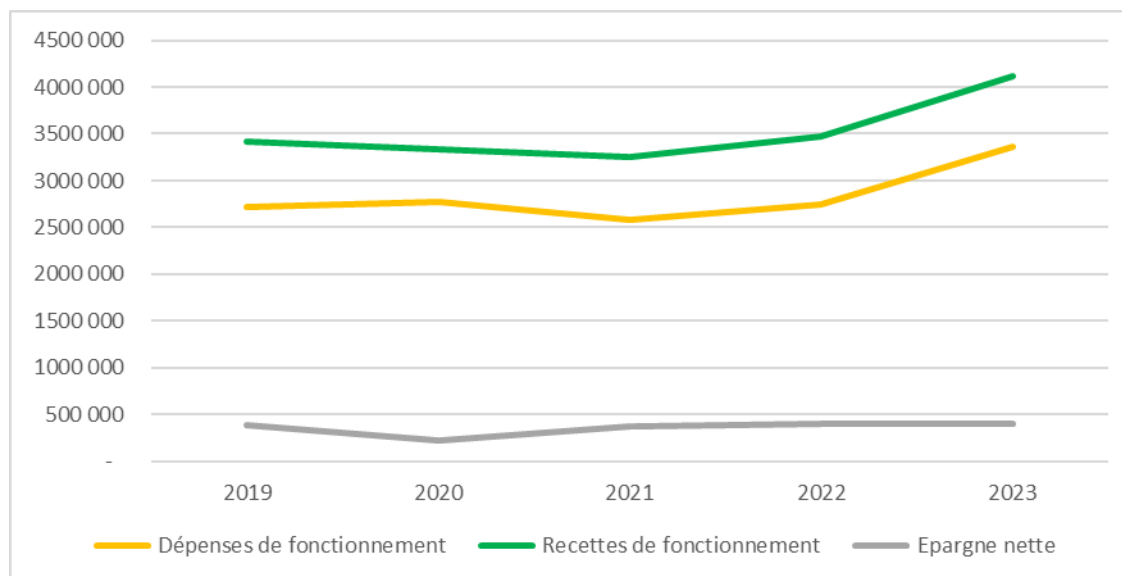
Entre 2019 et 2023 les charges de fonctionnement ont progressé de 14.3%, soit 3.6% par exercice en moyenne. Ces charges sont principalement constituées des frais de maintenance des logiciels (370 € en moyenne), des prestations de service des éditeurs (150k€ en moyenne), et des frais d'exploitation du réseau de communication (96 k€ en moyenne).

La progression de ces dépenses reste contenue tout en intégrant les couts induits par les nouvelles offres de service de ces dernières années.

Il est a noté que la masse salariale a progressé de 10,4% sur la période observée, soit 2.6 % par an en moyenne, inférieur à la tendance globale observée pour les administrations locales. En effet le personnel étant majoritairement sur des postes très qualifiés, les différentes mesures adressées aux salaires les plus bas de la fonction publique ont eu peu d'impact.



La dynamique des charges de fonctionnement courantes reste cependant supérieure à celle des recettes de fonctionnement (+1.4% en moyenne). Cet effet de ciseau a été jusqu'ici absorbé par les excédents antérieurs de l'établissement et l'optimisation des achats sur l'ensemble des services opérés par le SITIV.



2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

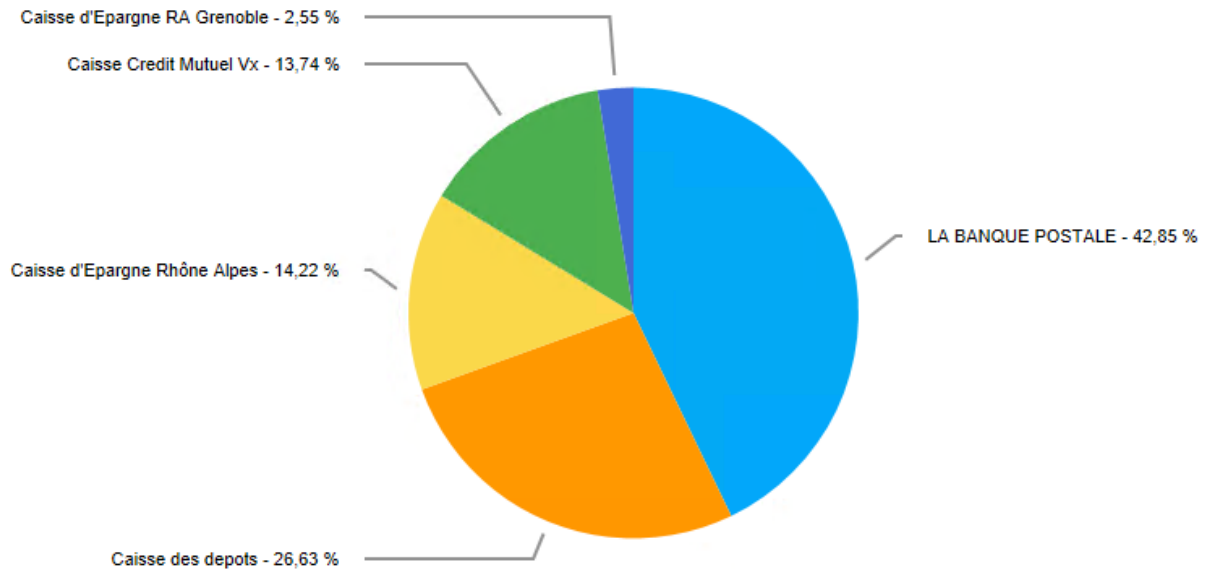
Investissement Chapitres	CA				
	2019	2020	2021	2022	2023
☐ Dépenses					
+ EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	307 338	336 034	294 570	321 250	357 528
+ IMMOBILISATIONS CORPORELLES	336 842	269 298	226 349	263 152	294 987
+ IMMOBILISATIONS EN COURS	199	344 315	76 362	-	32 790
+ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	512 212	399 867	400 142	504 646	525 930
Total Dépenses	1 156 592	1 349 515	997 424	1 089 048	1 211 236
☐ Recettes					
+ DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	540 200	229 510	472 460	302 608	135 110
+ EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	386 000	400 000	125 000	366 000	429 570
+ IMMOBILISATIONS EN COURS		10 172	-	-	-
+ OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	437 263	417 707	418 326	460 697	480 342
+ RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	499 110	706 861	425 086	452 968	495 796
Total Recettes	1 862 573	1 764 250	1 440 872	1 582 274	1 540 817

L'enveloppe dédiée aux projets d'investissement est globalement stable (-0.8% sur la période observée), avec 278 k€ en moyenne pour les matériels (pour moitié sur les parts personnalisées) et 468 k€ pour les licences logicielles (pour plus de 90% en part mutualisée).

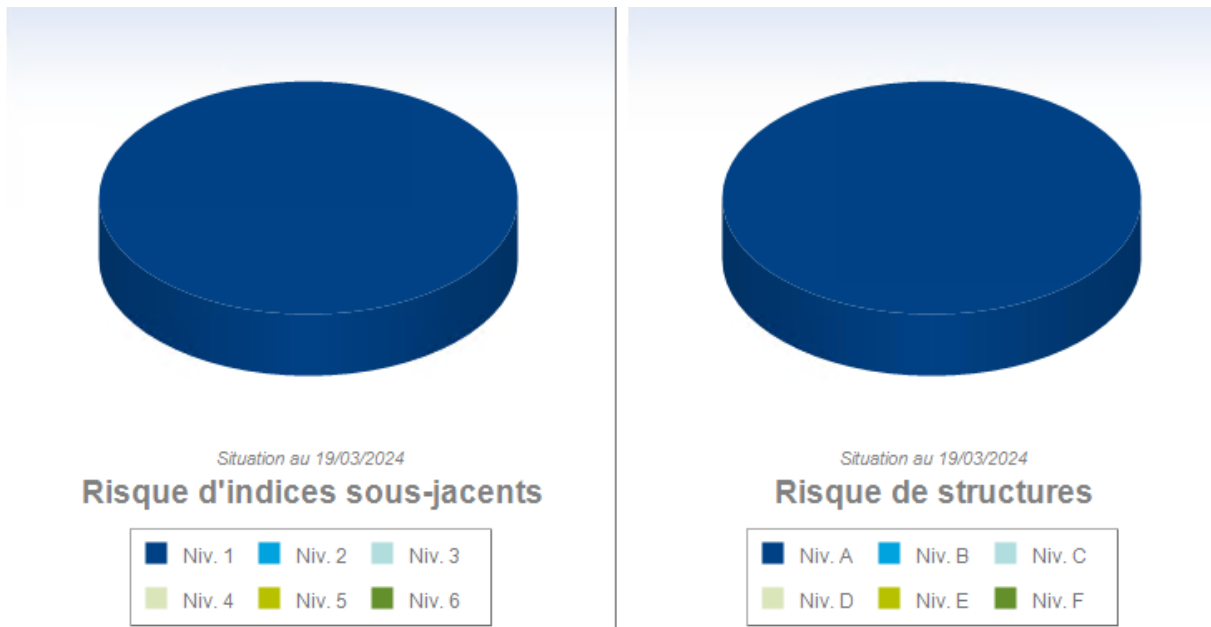
CHAPITRE 4 : ETAT DE LA DETTE

1/ STRUCTURE

L'encours de dette de l'établissement est réparti de manière diversifiée entre plusieurs organismes bancaires nationaux

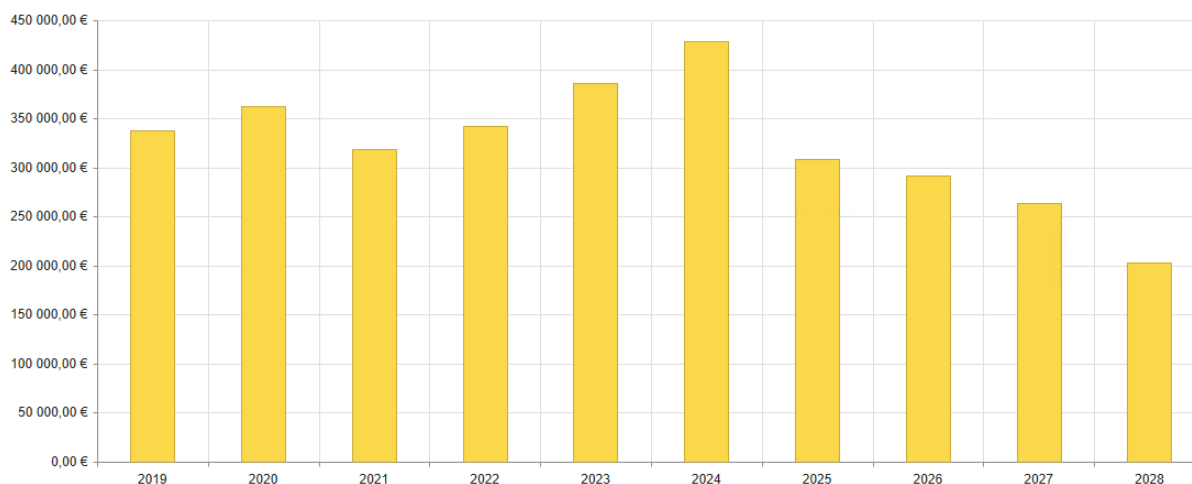


L'intégralité de l'encours de dette est qualifiée 1A, et ne présente ni risque sous-jacent, ni risque de structure.



2/ ENCOURS ET ANNUITES

La projection des annuités de remboursement fait apparaître une marge importante sur l'exercice 2025, du fait de la fin d'une part de l'emprunt immobilier actuel.



3/ EPARGNE

Exprimé en nombre d'années, le ratio de capacité de désendettement est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute. A encours identiques, plus une collectivité dégage de l'épargne, et plus elle pourrait rembourser rapidement sa dette.

	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de fonctionnement	2 718 646	2 775 926	2 581 725	2 742 656	3 360 363
Recettes de fonctionnement	3 412 347	3 331 414	3 250 817	3 466 916	4 113 771
Epargne brute	693 701	555 488	669 092	724 260	753 408
Capital de la dette	307 338	336 034	294 570	321 250	357 528
Epargne nette	386 362	219 454	374 522	403 010	395 880
Capital restant dû	2 254 424	2 333 086	1 997 052	2 272 231	2 344 704
Capacité de désendettement	3,25	4,20	2,98	3,14	3,11

Le SITIV se distingue par un cycle d'investissement court (entre 5 et 8 ans) et une stratégie d'emprunt adaptée à ce rythme plus rapide que celui d'une commune. De ce fait là ou une capacité de désendettement « normale » pour une commune est inférieure à 10 ans, le SITIV doit maintenir la sienne inférieure à 6 ans. L'établissement dispose donc d'une marge pour faire appel à un financement par emprunt dans les années à venir.

CHAPITRE 5 : BUDGET ANNEXE « TERRITOIRE NUMERIQUE OUVERT »

		Recettes	Dépenses	Solde
Section de fonctionnement	Résultat Exercice 2023	1 139 176,00 €	617 275,47 €	521 900,53 €
	Résultat antérieur (2022) reporté R002	358 573,56 €		358 573,56 €
	Résultat à affecter / reporter			880 474,09 €
Section d'investissement	Résultat Exercice 2023	1 177 830,44 €	1 346 429,80 €	-168 599,36 €
	Résultat antérieur (2022) reporté R001	0,00 €		0,00 €
	Résultat à affecter			-168 599,36 €
	Reste à réaliser (R.A.R.) au 31/12/2023	0,00 €	429 656,45 €	429 656,45 €
Résultat global cumulé 2023 (net de R.A.R.)				282 218,28 €

Le budget annexe rembourse au budget principal 2 ETP mis à disposition, ainsi que les frais d'hébergement supportés au budget principal.

La section de fonctionnement affiche un résultat excédentaire sur l'exercice 2023 de **880 474,09** euros.

La section d'investissement affiche un résultat déficitaire pour l'exercice 2023 de **168 599.36** euros.

Le résultat global cumulé net des reports d'investissement de l'exercice 2023 (total cumulé recettes – total cumulé dépenses) est de **282 218.28** euros.

Considérant l'excédent de fonctionnement 2023 ci-dessus ; Il convient donc d'affecter définitivement **282 218.28 €** au financement de la section de fonctionnement 2024 et **598 255.81 €** à la section d'investissement.

1/ RESTES A REALISER

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 432 797,23
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	419 094,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 703,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

Les principales opérations d'investissement ayant généré des reports d'engagements sont :

- La gestion de la fédération d'identité et outils connexes : 33 480€
- La mise en œuvre de l'hébergement mutualisé : 33 092€
- La mise en œuvre des outils de collaboration mutualisés : 89 544 €
- La mise en œuvre de la messagerie électronique : 273 540 €

2/ AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS

Considérant l'excédent de fonctionnement 2023 ci-dessus ; Il convient donc d'affecter définitivement **282 218.28 €** au financement de la section de fonctionnement 2024 et **598 255.81 €** à la section d'investissement.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE

1/ DEPENSES PAR MISSION

Dépenses par Missions	2022	2023
CHARGES ADMINISTRATIVES	154 444	206 187
Fonctionnement	70 000	203 667
CHARGES A CARACTERES GENERAL		63 667
FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	70 000	140 000
Investissement	84 444	2 520
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	84 444	2 520
OUTILS COLLABORATIFS	161 628	254 886
Fonctionnement		189 906
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		9 000
CHARGES A CARACTERES GENERAL		180 906
Investissement	161 628	64 980
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	161 628	64 980
HEBERGEMENT	330 654	450 148
Fonctionnement	25 000	69 618
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 000	32 946
CHARGES A CARACTERES GENERAL		36 672
Investissement	305 654	380 530
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	279 374	222 524
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 280	158 006
IDENTITE	71 940	171 972
Fonctionnement		16 200
CHARGES A CARACTERES GENERAL		16 200
Investissement	71 940	155 772
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 940	155 772
MESSAGERIE	118 962	6 480
Fonctionnement		6 480
CHARGES A CARACTERES GENERAL		6 480
Investissement	118 962	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	118 962	-
Total général	837 628	1 089 673

Mission hébergement : architecture opérationnelle depuis l'été 2023

Mission identité : fédération d'identité opérationnelle depuis l'été 2023

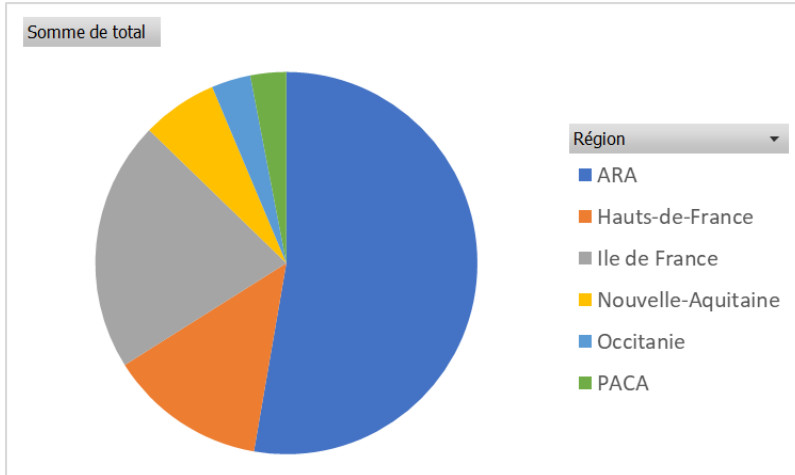
Mission messagerie collaborative Zimbra : construction en cours avec le prestataire, cible de mise en service pour les agents :

- En place au SITIV (2012)
- Métropole de Lyon : de nov.2023 à avr.2024
- Ville de Lyon : fin 2025

Mission outils collaboratifs Jitsi, Watcha, Nextcloud/Onlyoffice, Wekan, Chamilo : plateformes techniquement opérationnelles, mise en service pour les agents :

- En place au SITIV (2022)
- Ville de Lyon : 4 oct.2023
- Métropole de Lyon : mars 2024

Dans le cadre du plan France Relance il est important de noter qu'un fort partenariat avec des acteurs économiques locaux a abouti à près de 900 000 euros de commandes pour des entreprises régionales.



2/ RECETTES

Recettes par financeurs	2022	2023
PLAN France Relance - ANCT	1 500 000	500 000
Ville de Lyon	-	217 051
Metropole de Lyon	-	305 797
Budget Principal du SITIV	-	116 328
Total général	1 500 000	1 139 176

Pour rappel les recettes sont déterminées par un ratio de financement défini dans le cadre de la convention intercommunale entre la Métropole de Lyon, la ville de Lyon et le SITIV.

SITIV	16,4 %
Ville de Lyon	30,6 %
Métropole de Lyon	53 %